



BO N° 35 du 2 septembre 2022

COMMUNE DE RIDDES Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique le plan d'abornement et le tableau des expropriations pour les mesures urgentes de protection du Torrent de la Lué à La Tzoumaz (parcelles N^{os} 4783, 6082, 6164 et 15089).

A cet effet, le dossier d'enquête publique est tenu à disposition de tous les intéressés au bureau communal, pendant le délai de trente jours, pendant les heures officielles d'ouverture.

Toutes réclamations éventuelles devront être adressées à l'Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes, par écrit et dans les trente jours à dater de la présente publication.

L'Administration communale